

ne serait pas convenable que je fasse des observations en ce moment ou que j'indique de quelque manière les modifications que l'on compte apporter à la loi sur l'assurance-chômage. Toutefois, je tiens à assurer à l'honorable député que cet aspect particulier de la loi sur l'assurance-chômage, ou encore l'éventualité d'une telle modification, font l'objet d'une étude très approfondie.

L'IMMIGRATION

M. ET M^{me} RAOUL-ARTHUR ROLLING—SUSPENSION DE L'ARRÊTÉ D'EXPULSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'honorable dame veut-elle donner l'assurance qu'aucune démarche en vue de l'expulsion des Rolling ne sera entreprise avant que la Chambre ait eu l'occasion d'examiner la cause lorsqu'elle ne sera plus en cours d'instance?

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le député sait, j'en suis certaine, que la cause est devant les tribunaux. Je ne crois pas qu'il soit opportun de ma part de faire des observations à ce sujet.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Des questions semblables m'ont été posées par le premier ministre actuel et par le ministre de la Justice, dans l'affaire Hanna, du temps où j'occupais le poste de l'honorable dame. Je suis sûr que le ministre peut donner cette assurance sans enfreindre le Règlement.

M. l'Orateur: Même si elle le pouvait, je crois qu'il est contraire aux coutumes de la Chambre qu'un député fasse des observations sur la bonne disposition ou la mauvaise disposition d'un ministre appelé à répondre à une question.

TRANSPORTS AÉRIENS

LES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN—SERVICE ENTRE VANCOUVER ET PRINCE-RUPERT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. J'espère qu'il aura reçu mon préavis à temps. Le conseil municipal de Prince-Rupert, ou quelques autres groupements également intéressés ont-ils protesté auprès du ministère contre la décision, annoncée par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, de ne plus assurer de liaison aérienne directe entre Vancouver et

Prince-Rupert? Dans le cas de l'affirmative, le ministère envisage-t-il des dispositions pour assurer que la ville de Prince-Rupert obtienne un tel service aérien direct?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de son intention de me poser cette question. J'ai reçu son préavis juste avant d'entrer à la Chambre et je n'ai pas eu l'occasion de me mettre en rapport avec la Commission des transports aériens. Je vais le faire et je répondrai demain à l'honorable député.

LE SERVICE PUBLIC

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il dire à la Chambre quand sera vraisemblablement nommé le président de la Commission du service civil?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il sera probablement nommé d'un jour à l'autre.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—VERSEMENTS PROVISOIRES À L'ÉGARD DE LA RÉCOLTE DE 1957-1958

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): J'aimerais poser au ministre du Commerce une question qui découle de l'urgente nécessité de relever le revenu agricole des provinces des Prairies. Le ministre peut-il nous dire quand le versement provisoire, déjà tellement en retard à l'égard de la campagne agricole de 1957-1958, sera vraisemblablement annoncé?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, cette mesure sera probablement annoncée incessamment.

M. Argue: Cette réponse étant des plus vagues et peu satisfaisante, le ministre peut-il dire à la Chambre si le compte de la Commission du blé pour 1957-1958 est maintenant fermé?

L'hon. M. Churchill: Les comptes à l'égard du blé, de l'avoine et de l'orge pour 1957-1958 sont tous en très bon état. Je peux assurer l'honorable député qu'il y aura un versement provisoire et qu'il sera effectué en temps utile.

M. Argue: Le ministre répondra-t-il à ma question, c'est-à-dire me dira-t-il si le compte a été fermé, oui ou non, et si le versement peut être effectué incontinent?